



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PORTANT SUR LES PROJETS DES RÈGLEMENTS N^{OS} 1753, 1754 ET 1756

1. Adoption par le conseil municipal des projets de règlements

Le 22 janvier 2019, le conseil municipal a adopté les projets des règlements suivants :

Règlement n^o 1753

« Règlement modifiant le règlement de zonage n^o 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone I-1400, à même une partie de la zone P-1432, ainsi que la zone P-1432, à même une partie de la zone I-1400, afin que les limites de ces zones concordent avec les limites des lots;
- d'autoriser dans la zone I-1400, les usages « Service d'envoi de marchandises (centre de distribution) ou de transport par camions », et « Vente en gros » et de limiter la superficie de plancher cumulative maximale occupée par ces usages;
- d'augmenter dans la zone I-1400, la hauteur maximale prescrite pour un bâtiment principal ainsi que pour un écran sonore ou visuel à 14 mètres.

Ces zones sont situées du côté ouest du boulevard Industriel entre les rues Boucher et Trotter »

Ce projet de règlement contient des dispositions qui peuvent être soumises à l'approbation des personnes habiles à voter.

Règlement n^o 1754

« Règlement modifiant le règlement de zonage n^o 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser, dans la zone H-1879, un usage de la classe « collective » dans un bâtiment occupé par un usage de la classe « mixte », du groupe habitation (H).

Cette zone est située du côté sud du boulevard Saint-Luc, entre le boulevard de Normandie et la rue Douglas »

Ce projet de règlement contient des dispositions qui peuvent être soumises à l'approbation des personnes habiles à voter.

Règlement n° 1756

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), et ses amendements, dans le but :

- d'assujettir la zone I-1400 au secteur de PIIA « Bordures autoroutières »;
- de modifier certains critères et objectifs applicables à ce secteur de PIIA.

Cette zone est située du côté ouest du boulevard Industriel entre les rues Boucher et Trotter »

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition pouvant être soumise à l'approbation des personnes habiles à voter.

2 Invitation à une consultation publique sur ces projets de règlements

Quand :	19 février 2019
Heure :	19 h
Où :	Hôtel de ville, salle du conseil municipal, 188 rue Jacques-Cartier Nord Saint-Jean-sur-Richelieu

Ces projets de règlements seront alors expliqués et toute personne pourra poser des questions et faire part de ses commentaires.

3. Zones affectées par ce projet de règlement

Règlement n° 1753

Ce projet de règlement affecte les zones I-1400 et P-1432 situées du côté ouest du boulevard Industriel entre les rues Boucher et Trotter.

Règlement n° 1754

Ce projet de règlement affecte la zone H-1879 située du côté sud du boulevard Saint-Luc, entre le boulevard de Normandie et la rue Douglas.

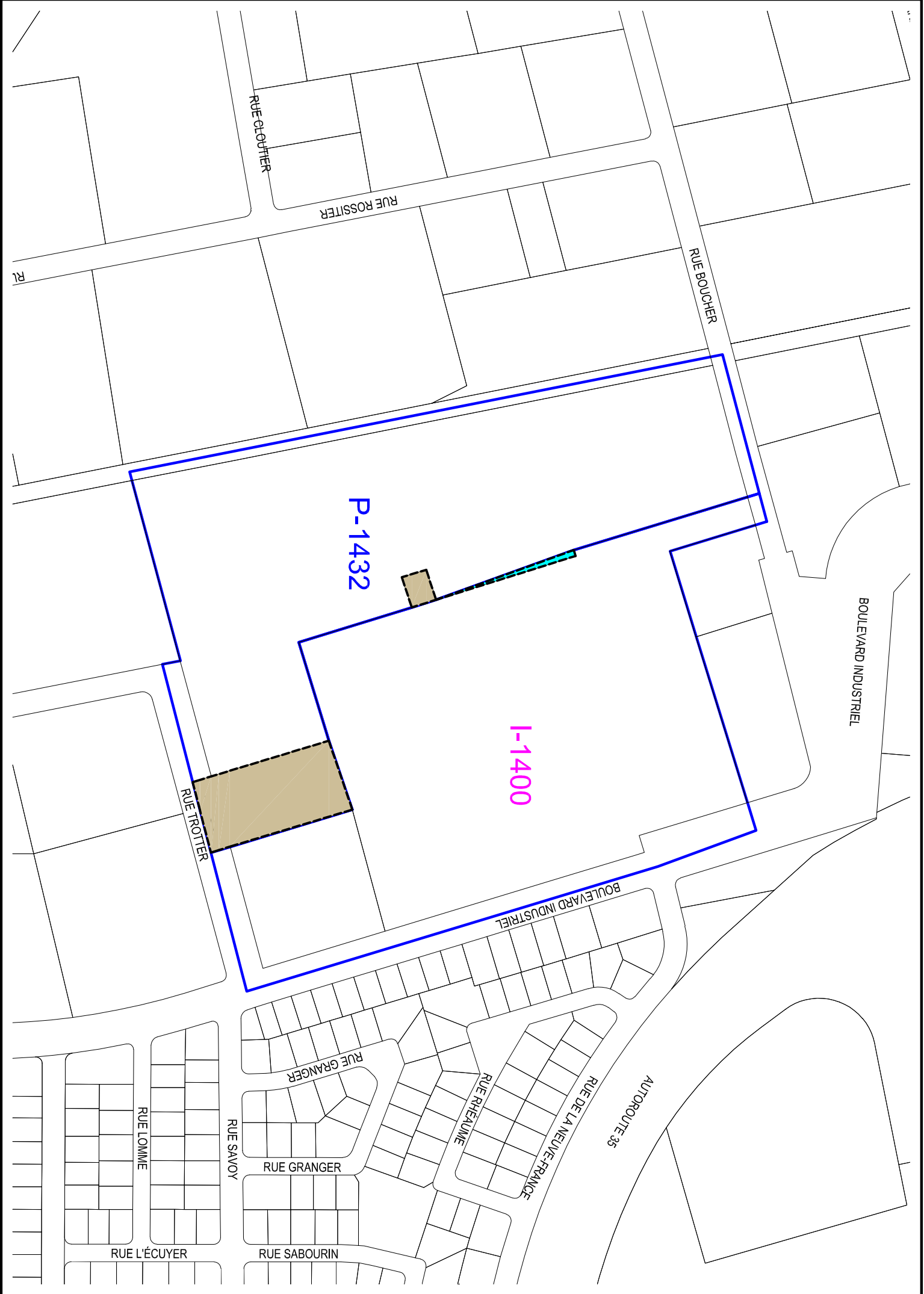
Règlement n° 1756

Ce projet de règlement affecte la zone I-1400 constituée de l'immeuble situé au 800, boulevard Industriel.

L'illustration de ces zones est jointe au présent avis.

4. Consulter ces projets de règlements et obtenir des informations

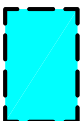
Une copie de ces projets de règlement peut être consultée. Toute personne peut obtenir des informations à ce sujet en se présentant à l'hôtel de ville, au service du greffe, durant les heures d'ouverture du bureau.



Limite de zone



Agrandir la zone I-1400 à même une partie de la zone P-1432



Agrandir la zone P-1432 à même une partie de la zone I-1400

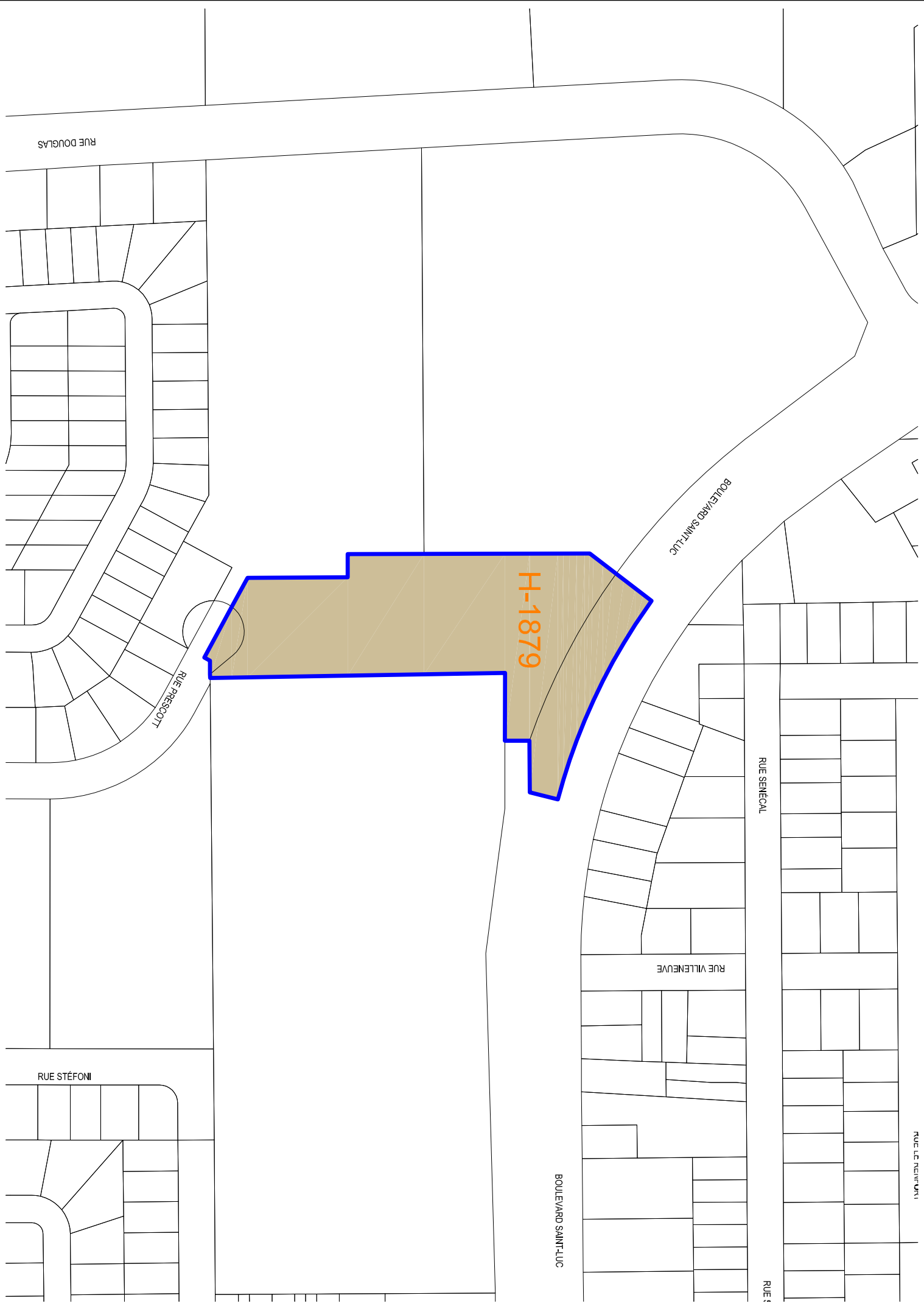
NO.	PAR	DATE

315, rue Macdonald, bureau 303, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec), J3S 8J3

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Service des Permis

TITRE
ANNEXE A
RÈGLEMENT 1753

DESSINE G. Derache	DATE 10 janvier 2019
PRÉPARÉ J. Nguyen	ÉCHELLE AUCUNE
APPROUVÉ J. Nguyen	PLAN NO. MRU-15-3440-P1-C



Limite de zone



Modification de la grille des usages et normes de la zone H-1879

NO.	PAR	DATE



315, rue MacDonald, Bureau 303, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec), J3B 8J3

**PLAN DE RÉFÉRENCE
RÈGLEMENT 1754**

TITRE	
DESSINE	DATE
O. Numpaque	11 janvier 2019
PRÉPARÉ	ÉCHELLE
J. Nguyen	AUCUNE
APPROUVÉ	PLAN NO.
J. Nguyen	MRU-18-4407-REF-C